

COMMUNIQUE DE PRESSE

#Défencedesinfractions #DroitRoutier #PréjudiceCorporel

LEGIPROTECT, un nouveau service dédié à la défense des infractions routières

UN CONSTAT

La recrudescence des contrôles radars fixes et mobiles augmente immanquablement le nombre des infractions routières. Ce contentieux de masse mobilise beaucoup de temps aux usagers et génère énormément de stress à ces derniers quant à l'issue qu'il leur est donné, notamment par rapport à leur titre de conduite.

Enfin, il n'est pas aisé pour un conducteur concerné par une infraction routière, d'avoir accès à un avocat maîtrisant parfaitement bien le domaine du Droit routier. **LEGIPROTECT, réseau d'avocats partenaires experts en droit routier, est présent sur l'ensemble du territoire national.**

Le principe est de souscrire en amont au pack LEGIPROTECT afin de se protéger en prévision d'éventuelles infractions possibles.

LA SOLUTION LEGIPROTECT

Imaginée et développée par le premier Avocat français à s'être vu décerné par le Conseil National des Barreaux (CNB) la mention de spécialisation en « Droit pénal routier », la plateforme LEGIPROTECT est une nouvelle startup qui propose un service d'assistance, de conseil et de défense des infractions routières, via des Avocats partenaires, reconnus pour leur haute expertise en la matière.

L'idée première de son concepteur, Maître CHANGEUR, est de faciliter l'accès à un avocat expert pour toutes les infractions pénales routières commises sur l'ensemble du territoire national, sans restriction aucune quant au nombre et la nature des dites infractions, pourvu qu'elles soient prévues et réprimées par le Code de la route.

Ce service permet au conducteur, d'une part de gagner du temps dans la gestion des infractions routières, et d'autre part d'être serein en confiant cette mission à des experts qui sauront défendre les intérêts de l'adhérent à LEGIPROTECT.

LE PACK LEGIPROTECT

Le pack LEGIPROTECT représente moins d'1€50 par jour dédié à la protection du permis de conduire.

Pour avoir accès aux services, le conducteur détenant un titre de conduite valide pourra souscrire directement en ligne sur le site de la plateforme LEGIPROTECT (legiprotect.fr), ou bien par l'intermédiaire de professionnels de l'automobile, distributeurs du produit.

D'un montant global s'élevant à **479 € TTC par an (ou 39 € TTC par mois)**, le pack LEGIPROTECT permet à son titulaire d'être conseillé et éventuellement défendu et assisté devant les juridictions pénales par un cabinet d'Avocats partenaires, qui ne réclamera aucun frais supplémentaires (hors frais de déplacement éventuels), et avec lequel il sera mis en relation autant de fois que nécessaire.